

CONCOURS

Édition #6 | 2024



FAIRE ŒUVRE DE TOUT BOIS !

Transformer l'existant
avec les petites sections

Présidente du jury : Dominique Gauzin-Müller,
Architecte. Co-fondatrice du Mouvement
pour une Frugalité Heureuse et Créative



SOMMAIRE

3 / MOT D'OUVERTURE

4 / PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CONCOURS ARCHI'BOIS

Pourquoi le bois ?

Exigence et partage

Process et calendrier du concours

Archi'bois en quelques chiffres

7 / LES PARTENAIRES

Les co-fondateurs du concours

Le Fonds Archimbaud pour l'Homme et la Forêt

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine

Partenaires de la filière bois

Le Fonds de dotation Plantons pour l'Avenir

Le Comité National pour le Développement du Bois (CNDB)

Partenaire de l'édition 2024

Maison de l'architecture Île-de-France

9 / RETOUR SUR LES CINQ PREMIÈRES ÉDITIONS

2019 "Prendre de la hauteur avec le bois"

2020 "La greffe architecturale"

2021 "Flexible, réversible, évolutif"

2022 "Composer avec le vivant : quand l'architecture emprunte à la nature pour construire durablement"

2023 "Frugalité, sobriété, créativité.

Les équipements publics de demain"

14 / L'ÉDITION 2024

Thématique et visuel de l'édition

Jury

Table ronde du 18 janvier 2024

Les finalistes

Calendrier de l'édition et finale

MOT D'OUVERTURE

“ Créé en 2019 par nos deux institutions, le concours Archi'bois s'est inscrit très rapidement comme un temps fort attendu dans le cursus des étudiants architectes, ingénieurs et paysagistes en France et dans les pays francophones.

Dans le paysage des concours 'matériaux' destinés aux futurs professionnels de la construction, pierre, béton et acier avaient écrit au cours des 10 dernières années une histoire dans laquelle le bois était absent : un déficit qu'il y avait urgence à combler parce que construire autrement répond à un véritable sujet de société.

Seul concours d'architecture à mobiliser nos futurs architectes, paysagistes, urbanistes et ingénieurs autour du matériau bois, Archi'bois les invite ainsi à développer leur créativité, leur sensibilité et leurs connaissances sur tout le potentiel de cette ressource renouvelable. Résolument contemporain par la thématique proposée lors de chaque édition, le concours incite également les étudiants à réfléchir sur les grands enjeux écologiques de la construction et de l'aménagement urbain.

Convaincus à leur tour par la nécessité d'agir par la formation des nouvelles générations de constructeurs, le fonds de dotation Plantons pour l'Avenir et le Comité National pour le Développement du Bois nous ont rejoint en 2021 dans l'organisation d'Archi'bois. Nous les remercions pour l'expertise qu'ils apportent sur la ressource et les usages du bois. ”



Jean-Pascal Archimbaud
Président du Fonds Archimbaud pour l'Homme et la Forêt



Philippe Bach
Directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CONCOURS

POURQUOI LE BOIS ?

Extraordinaire pour sa résistance et sa plastique, omniprésent dans nos cultures, le bois a cette capacité à établir une proximité entre l'Homme et la nature. Offrant des solutions architecturales innovantes, il apporte à la fois modernité et intemporalité aux ouvrages de toutes sortes.

Après avoir été délaissé au XX^{ème} siècle au profit du béton et de l'acier, le bois connaît depuis une vingtaine d'années un retour marqué dans le monde de la construction. La prise de conscience de l'impact du secteur du bâtiment sur l'environnement a en effet ouvert une réflexion large sur les matériaux durables et recyclables ainsi que sur les méthodes constructives, offrant au bois d'être redécouvert comme composant originel de l'architecture.

Aujourd'hui, les projets architecturaux en bois se multiplient dans le monde entier



et la France y occupe une belle place par l'excellence d'architectes passionnés et visionnaires qui participent activement au renouveau de l'architecture.

Si Roland Schweitzer et Thomas Herzog ont joué en France un rôle pionnier dans la redécouverte de ce matériau par le public en publiant notamment en 2005 l'ouvrage "Construire en bois en 2005", la francophonie compte aujourd'hui de grands architectes et ingénieurs qui se distinguent par des projets très novateurs.

Plasticité, performances environnementales, étonnantes capacités et propriétés techniques... Le bois possède des atouts incontestables pour s'imposer comme matériau d'avenir dans la construction.

Cependant, au cœur des questions d'économie de la ressource, de préservation des milieux vivants et des sites, son utilisation future implique une réflexion en profondeur des acteurs de la filière.

Le développement de la recherche appliquée à son sujet permet de l'intégrer à un nombre de plus en plus grand de contextes et d'usages. Ses performances structurelles, acoustiques et thermiques accomplissent notamment de grandes avancées et le développement de structures mixtes bois/béton ou bois/acier permettent aujourd'hui d'explorer de nouveaux champs d'application.

EXIGENCE ET PARTAGE

Portés par l'ambition de permettre aux étudiants d'épanouir leur créativité, de bénéficier de l'exigence de grands professionnels tout en enrichissant leur connaissance de l'écosystème spécifique au matériau bois, les organisateurs du concours portent une attention particulière à la constitution du jury.

Comptant entre 8 et 10 membres reconnus pour leur engagement et leur profonde connaissance du bois, ce jury réalise la présélection des projets sur dossier puis auditionne les 10 projets retenus au cours de la finale qui se déroule sur une journée complète. Il s'implique dans un esprit de partage d'expérience et de transmission qui contribue grandement à l'attractivité du concours auprès de la communauté étudiante.

Depuis la première édition en 2019, les jurys successifs ont ainsi mobilisé 32 professionnels parmi les plus reconnus de l'architecture et de la culture bois : architectes, bureaux d'études, institutionnels, ingénieurs, journalistes etc. Le jury Archi'bois a été présidé successivement par **Jean de Gastines** (Shigerun Ban & Associates), **Marie Schweitzer** (Atelier Marie Schweitzer), **Borina Andrieu** (Wilmotte & Associés), **Anouk Legendre** (X-Tu Architects) et **Philippe Madec** (APM Architecture & Associé). L'édition 2024 est présidée par **Dominique Gauzin-Müller**.

Découvrir les éditions [2020](#), [2021](#), [2022](#) et [2023](#) en ligne sur www.concours-archibois.com



Jean de Gastines



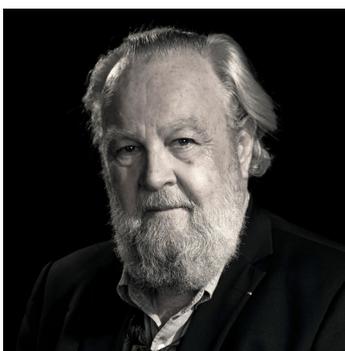
Marie Schweitzer



Borina Andrieu



Anouk Legendre



Philippe Madec



Dominique Gauzin-Müller

DÉROULEMENT DU CONCOURS

Organisé chaque année en cohérence avec le calendrier de l'année universitaire, Archi'bois s'ouvre en novembre et s'achève par une soirée de remise des prix au printemps.

- **Ouverture des candidatures** : novembre
- **Table ronde sur le thème de l'édition et exposition des projets finalistes de l'édition précédente** : janvier
- **Clôture des candidatures / rendus des projets** : mars
- **Examen et validation des projets par le comité technique** : mars
- **Examen des projets par le jury et présélection des finalistes** : avril/mai

Tout au long de l'édition en cours, Archi'bois diffuse via les réseaux sociaux et son site internet des informations sur la thématique de l'édition.

ARCHI'BOIS EN QUELQUES CHIFFRES

Les cinq premières éditions ont permis à plus de **500 étudiants** issus d'écoles d'enseignement supérieur françaises, belges, suisses et africaines de mener un projet à bien.

Le règlement offre la possibilité de concourir seul ou en équipe (4 maximum) : plus de 50% des projets sont présentés par des équipes. Par ailleurs, les organisateurs souhaitent encourager les équipes mixtes (inter-écoles et inter-spécialités).

Chaque édition est dotée de **12 000 €** de récompense et ce sont au total 60 000 € qui ont été distribués aux étudiants lauréats depuis la création du concours :

- 1^{er} prix : **5 000 €**
- 2^e prix : **4 000 €**
- 3^e prix : **3 000 €**.



LES PARTENAIRES

LES DEUX CO-FONDATEURS DU CONCOURS



Le fonds Archimbaud pour l'Homme et la Forêt

Créé en 2016 par Jean-Pascal Archimbaud et ses trois enfants, le fonds Archimbaud

pour l'Homme et la Forêt figure parmi les premières fondations actionnaires françaises. Sur un modèle très développé en Europe du Nord, il a vocation à devenir à terme l'actionnaire majoritaire du groupe Archimbaud – acteur engagé de la filière bois – en recevant les titres de l'entreprise de façon irrévocable et inaliénable : il deviendra ainsi dans la durée, le gardien des valeurs fondatrices et du modèle de développement responsable de l'entreprise familiale.

Parallèlement à sa mission économique, le Fonds Archimbaud soutient des projets philanthropiques grâce aux dividendes perçus de l'entreprise dont il est actionnaire. Donnant à cet engagement une dimension d'innovation avec un double objectif d'impact social et environnemental, la mission philanthropique du Fonds contribue à :

- Retisser et développer des liens durables entre l'Homme, l'arbre et la forêt, à l'échelle locale nationale, voire internationale.
- Renforcer le lien entre l'Homme, l'arbre et son environnement.
- Favoriser l'émergence de nouveaux modèles de préservation et d'intégration des ressources sylvicoles, forestières et agroforestières.

Les trois champs d'intervention définis pour le mécénat du fonds sont :

- la création bois,
- l'agroforesterie et la revitalisation de territoires ruraux

- la recherche en lien avec son objet social : agroforesterie, biomimétisme, adaptation de l'homme et de l'arbre au changement climatique...

Le concours Archi'bois s'inscrit dans champs de la création bois. Directement opéré par le Fonds Archimbaud qui entend imprimer à son action une dimension éducative, il occupe une place importante dans ses engagements.

L'ENSA Paris-Val de Seine

**PARIS
VAL DE
SEINE**
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE

Communauté d'enseignement de l'architecture de 2300 personnes, l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine, forme

près d'un architecte sur dix en France. Elle se caractérise par la diversité de son offre pédagogique et par la richesse des approches de l'enseignement de l'architecture proposées au sein de six domaines d'études. Au sein de l'École, la matériauthèque offre un ensemble unique de références sur le bois et tous les matériaux innovants biosourcés et recyclés. Elle constitue une ressource à la disposition des étudiants, enseignants et ouverts aux professionnels sur rendez-vous. Le matériau bois fait l'objet d'un enseignement spécifique dès la Licence et ses nombreuses déclinaisons dans la construction sont explorées dans les domaines d'études de l'École et dans des Projets de Fin d'Études.

LES PARTENAIRES DE LA FILIÈRE BOIS



Le Fonds de dotation Plantons pour l'Avenir

Plantons pour l'avenir est un fonds de dotation qui grâce aux dons de ses mécènes et dans le cadre

de sa mission d'intérêt général, soutient des projets de reboisement, d'éducation à l'environnement et de recherches. Il permet de répondre aux enjeux actuels et futurs des forêts et de la filière bois en France. Créé en septembre 2014, il a pour objet dans le cadre de sa mission d'intérêt général concourant à la défense de l'environnement naturel, de relancer le reboisement en France dans le cadre d'une gestion durable.



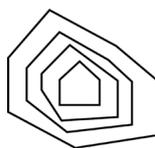
COMITÉ NATIONAL
POUR LE DÉVELOPPEMENT
DU BOIS

Le Comité National pour le Développement du Bois (CNDB)

Association à but non lucratif depuis plus de 30 ans, le rôle du CNDB est de promouvoir

l'utilisation du bois et d'accompagner son développement. Ses missions reposent sur l'information, la communication et la formation des acteurs professionnels ainsi que sur la promotion des différents usages du bois auprès du grand public. Plus de 40 000 acteurs de la maîtrise d'œuvre et acteurs de la maîtrise d'ouvrage peuplent l'écosystème du CNDB. Membre actif de la filière forêt-bois française, le CNDB accompagne et soutient les organisations professionnelles dans la création et la transmission de leurs messages auprès des professionnels et du grand public.

LE PARTENAIRE DE L'ÉDITION 2024



maison de
l'architecture
ARCHITECTURE - URBANISME - PAYSAGE
EN ÎLE-DE-FRANCE

La Maison de l'architecture en Île-de-France

En activité depuis 2004, la Maison de l'architecture est la Maison des 10 000 architectes d'Ile-de-France,

des urbanistes, des paysagistes, de toute la filière du cadre de vie. La Maison de l'architecture Ile-de-France est un lieu de mise en débat de la fabrication de la ville, un lieu de diffusion de la culture architecturale, un lieu pour les grands écarts : entre la théorie et la pratique, entre le monde professionnel et le grand public, entre les enfants, les étudiants, les architectes et les maîtres d'ouvrage. Ces écarts lui permettent de tisser, avec agilité, un cadre propice à la diffusion de la culture architecturale, dans sa diversité et dans sa pluralité. Afin de répondre à sa mission de promotion de l'architecture et du savoir-faire des architectes auprès de tous les publics, la Maison de l'architecture Ile-de-France initie tout au long de l'année une programmation riche en événements, plus d'une soixantaine de manifestations : débats, conférences, expositions, prix, ateliers pédagogiques, balades, voyages, groupes de réflexion, manifestations nationales etc, faisant intervenir plus de 250 experts : architectes, urbanistes, paysagistes, industriels, promoteurs, juristes, enseignants, critiques, journalistes, sociologues, géographes... écoutés par près de 40 000 personnes.

RETOUR SUR LES CINQ PREMIÈRES ÉDITIONS



2019 "PRENDRE DE LA HAUTEUR AVEC LE BOIS"

Alors que le bois est aujourd'hui de plus en plus prisé dans les projets de logements mais aussi de bureaux, le défi consistait

à construire un bâtiment en hauteur mettant à l'honneur cette matière.

Le jury était composé de :

- **Jean de Gastines**, architecte et associé de Shigeru Ban, président du jury
- **Félicie Geslin**, journaliste, les Cahiers techniques du bâtiment
- **Alexandre Labasse**, directeur du Pavillon de l'Arsenal
- **Thierry Soquet**, architecte spécialisé dans la bio-conception et la construction bois, fondateur du cabinet Architecture Plurielle

à Rennes

- **Dominique Pélissier**, président directeur de Techniwood, entreprise spécialisée dans la construction de panneaux en bois innovants
- **Nicolas Ziesel**, co-fondateur du cabinet d'architecture Koz
- **Jérémy Germe**, architecte co-fondateur de l'agence Pseudonyme

Les lauréats :

1^{er} prix : Thibaut Blondet et Émile Bruneau, projet "1750M", ENSA Paris-La Villette

2^{ème} prix : Antoine Leriche et Ducan Driffort, projet "La Traboule contemporaine", ENSA Paris-Val de Seine

3^{ème} prix : Valentin Boinet, Aymeric Brouez et Baptiste Chauvin, projet "Cité Montsouris", ENSA Versailles



Remise de prix 2019



1^{er} prix : Thibaut Blondet et Émile Bruneau / ENSA Paris-La Villette



2^{ème} prix : Antoine Leriche et Ducan Driffort / ENSA Paris-Val de Seine



3^{ème} prix : Valentin Boinet, Aymeric Brouez et Baptiste Chauvin / ENSA Versailles



2020 "LA GREFFE ARCHITECTURALE"

Le jury 2020 était composé de :

- **Marie Schweitzer**, architecte, urbaniste et charpentière, présidente.
- **Mireille Guignard**, architecte urbaniste

- **Sylvain Rochet**, président d'Ingénierie Bois Construction et gérant du bureau d'études Teckicéa
- **Laurent Saurer**, architecte, co-fondateur de l'agence suisse Localarchitecture
- **Chloé Thomazo**, architecte co-fondatrice de l'agence Pseudonyme

Les lauréats :

1^{er} prix : Lucas Labbens, projet "Ilot Est", ENSAP Lille

2^{ème} prix : Guillaume Porche et Olivier Perret, projet "le Pignon", ENSA Strasbourg

3^{ème} prix : Manon Benezech et Mathis Lesbats, projet "Centre civique Méricant", ENSA Toulouse.

de l'Etat

- **Sarah Laroussi**, directrice générale du Comité National pour le Développement du Bois
- **Julien Vincent**, architecte, co-fondateur de l'agence Why Architecture
- **Stéphanie Obadia**, rédactrice en chef des Cahiers techniques du bâtiment



Lauréats du concours 2020



1^{er} prix : Lucas Labbens / ENSAP Lille



2^{ème} prix : Guillaume Porche, Olivier Perret / ENSA Strasbourg



3^{ème} prix : Manon Benezech et Mathis Lesbats / ENSA Toulouse



2021 "FLEXIBLE, RÉVERSIBLE, ÉVOLUTIF"

Le jury 2021 était composé de :

- **Borina Andrieu**,
Directrice Générale
de l'agence
d'architecture
Wilmotte & Associés,

présidente

- **Sarah Ador**, Rédactrice en chef de Séquences Bois
- **Franck Boutte**, Ingénieur construction-environnement, fondateur de Franck BouttéConsultants
- **Marion Cloarec**, AMO et Vice-présidente d'Adivbois
- **Caroline Djuric**, Architecte, fondatrice-associée de Djuric et Tardio

- **Olivier Leclercq**, Architecte et membre du comité de rayonnement et de prospective de la Maison d'Architecture Ile-de-France
- **Julien Pemezec**, Président de Woodeum
- **Patrick Rubin**, Architecte, fondateur-associé de Canal Architecture
- **Jean-Luc Sandoz**, Ingénieur, fondateur de CBS CBT Lifteam

Les lauréats :

1^{er} prix : G'Juliemm Kouame, projet "Habitat 100.0", ENSA Versailles

2^{ème} prix : Joël Bonnot, projet "Canopeï", ENSA Montpellier

3^{ème} prix : Pierre Adam, Valentine Bauer, projet "Du cidre au bois normand", ENSA Normandie

Mention spéciale : Doyeon Choi, projet "Nouveau REgare", ENSA Paris-Val de Seine



1^{er} prix : G'Juliemm Kouame / ENSA Versailles



Joël Bonnot, projet "Canopeï" / ENSA Montpellier



Pierre Adam, Valentine Bauer, / ENSA Normandie



Mention Spéciale : Doyeon Choi, projet "Nouveau REgare" / ENSA Paris-Val de Seine



2022 "COMPOSER AVEC LE VIVANT - QUAND L'ARCHITECTURE EMPRUNTE À LA NATURE POUR CONSTRUIRE DURABLEMENT"

Le jury 2022 était composé de :

- **Anouck Legendre**, présidente du jury, architecte, co-fondatrice de X-TU Architects
- **Gauthier Martinez**, architecte, chef de projet au sein du Collectif Studiolada, fondateur associé du Collectif Atelier Micromega
- **Antoine Baugé**, ingénieur et fondateur-associé de Sylva Conseil
- **Estelle Cruz**, architecte, cheffe de projet Habitat bio-inspiré au CEEBIOS
- **Philippe Clergeau**, professeur d'écologie au Museum National d'Histoire Naturelle et consultant en urbanisme écologique
- **Michel Le Sommer**, ingénieur

environnement fondateur-associé de Michel Le Sommer Environnement
 - **Francis Rambert**, directeur du département de la Création Architecturale à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine
 - **Emmanuelle Borne**, rédactrice en chef du magazine L'Architecture Aujourd'hui

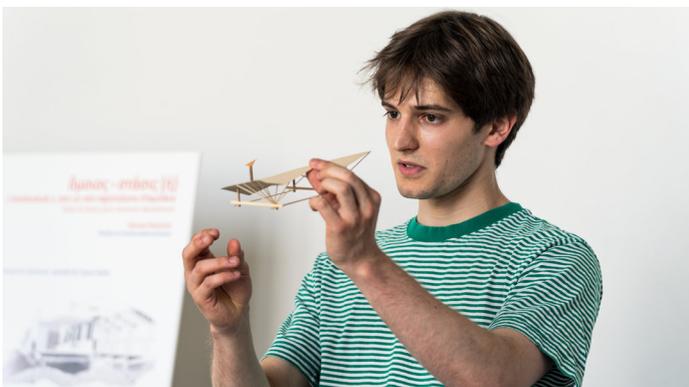
Les lauréats :

1^{er} prix ex aequo : Clément Taulelle, projet "Homéostasie", ENSA Paris-Val De Seine

1^{er} prix ex aequo : Cécile Triadu, Pierre Boitier, Paul Quentin, Clément Auter, projet "Cohabiter avec les arbres", ENSA Paris-Belleville & Sciences de l'ingénieur Université de Toulouse

3^e prix : Pyae Phyo Kyam, projet "Pavillon pont", ENSA Paris-Val De Seine

Mention Spéciale : Blondin Ossongo Tchakounteu, Franck Duval Tchangop Nzale, Ydriss Junior Ewoukem Nde, projet "Graine de vie", ENSTP Yaounde



1^{er} prix ex aequo : Clément Taulelle / ENSA Paris-Val De Seine



1^{er} prix ex aequo : Cécile Triadu, Pierre Boitier, Paul Quentin, Clément Auter / ENSA Paris-Belleville & Sciences de l'ingénieur Université de Toulouse



3^e prix : Pyae Phyo Kyam / ENSA Paris-Val De Seine



Mention Spéciale : Blondin Ossongo Tchakounteu, Franck Duval Tchangop Nzale, Ydriss Junior Ewoukem Nde / ENSTP Yaounde



2023 "FRUGALITÉ, SOBRIÉTÉ, CRÉATIVITÉ : LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE DEMAIN"

Le jury était
composé de :
- **Philippe Madec,**

architecte associé APM Architecture & Associé, président du jury 2023

- **David Abittan,** rédacteur en chef de Tema. archi

- **Edith Akiki,** cogérante du bureau d'études TRIBU, ingénieur climat et transition écologique

- **Nicolas Blanchard,** ingénieur, bureau d'études BA Bois

- **Julien Choppin,** architecte, co-fondateur du collectif Encore Heureux

- **Paul Jarquin,** président de REI Habitat et de Fibois France

- **Grichka Martinetti,** architecte co-fondateur de l'atelier PNG

- **Clara Simay,** architecte, co-fondatrice de la Scop Grand huit

Les lauréats :

1^{er} prix : Alice GUILHOU et Ildut LESTEVEN, «Vers une production de bois frugale», ENSA Paris-Val de Seine

2^e prix : Sarah CAILLOUX, «Jardin Verdoyant», ENSAM La Réunion

3^e prix : Joyce CASTRO CASTILLO ROJO, Louise FRANQUEVILLE, «La Maison du Livre», ENSA Nantes

Mention spéciale : Boris FOTSO FOPOUSSI, Mathilde DREYER, «Les Badgirs de Noé», ENSA Normandie et HEIA Fribourg.



1^{er} prix : Alice GUILHOU et Ildut LESTEVEN, «Vers une production de bois frugale», ENSA Paris-Val de Seine



2^e prix : Sarah CAILLOUX, «Jardin Verdoyant», ENSAM La Réunion



3^e prix : Joyce CASTRO CASTILLO ROJO, Louise FRANQUEVILLE, «La Maison du Livre», ENSA Nantes



Mention spéciale : Boris FOTSO FOPOUSSI, Mathilde DREYER, «Les Badgirs de Noé», ENSA Normandie et HEIA Fribourg

L'ÉDITION 2024

CONCOURS
Édition #6 | 2024 **Archi'bois**

FAIRE ŒUVRE DE TOUT BOIS !
Transformer l'existant
avec les petites sections

Présidente du jury : Dominique Gauzin-Müller,
Architecte. Co-fondatrice du Mouvement
pour une Frugalité Heureuse et Créative

Clôture des rendus : 3 mars 2024
Jury final : 24 avril 2024

1^{er} prix : 5000€
2^e prix : 4000€
3^e prix : 3000€

www.concours-archibois.com

Photo: La Forêt de Berrandange Photo © Nicolas Welterlynghe

Logos: République Française, Paris Val de Seine, Fonds Archi'bois, Planifons pour l'écologie, CNDP, Centre National de l'Architecture.

2024 "FAIRE ŒUVRE DE TOUT BOIS ! TRANSFORMER L'EXISTANT AVEC LES PETITES SECTIONS"

Alors que l'architecture et, plus largement l'ensemble du secteur de la construction, porte aujourd'hui des enjeux considérables en termes de contribution aux grands équilibres environnementaux, la place du bois comme matériau d'avenir s'impose aux bâtisseurs. Ressource renouvelable, sa disponibilité sera toutefois de plus en plus sujette aux tensions liées à la multiplicité des usages et à la nécessité de limiter l'empreinte issue de son transport. Rechercher des solutions qui permettent de valoriser dans la plus grande frugalité la ressource disponible localement devient incontournable : cette 6^{ème} édition du concours Archi'bois invite ainsi à transformer un ouvrage ou un site existant en recourant aux bois de petites sections (ou petits bois) comme ressource principale.

LES MEMBRES DU JURY 2024

- **Dominique GAUZIN-MÜLLER**, architecte-chercheuse et enseignante, présidente du jury 2024
- **Axelle ACCHIARDO**, architecte et co-fondatrice de LA Architectures
- **Christophe AUBERTIN**, architecte et fondateur de Studiolada
- **Aymeric BEMER**, ingénieur qualité environnementale du bâtiment, agence Patriarche et enseignant à l'ENSA de Strasbourg
- **Amélie FONTAINE**, architecte et fondatrice de l'Atelier Amélie Fontaine
- **Olivier GAUJARD**, ingénieur Bois et fondateur de la SCOP Gaujard et Technologie
- **Anne-Sophie GOUYEN**, journaliste, rédactrice en chef de Séquences bois
- **Paul De RAMBURES**, charpentier-constructeur, Société De Rambures et Paris.

LES MEMBRES DU JURY 2024

Dominique Gauzin-Müller, architecte-



chercheuse, **présidente du jury 2024**. Dominique Gauzin-Müller collabore avec de nombreuses revues d'architecture et maisons d'édition

internationales et a publié plusieurs ouvrages sur l'architecture et l'urbanisme écoresponsables. Professeur honoraire de la chaire Unesco « Architectures de terre, cultures constructives et développement durable », elle intervient dans plusieurs universités à travers le monde. Elle est coordinatrice du TERRAFIBRA Award et co-auteur, avec Philippe Madec et Alain Bornarel, du « Manifeste pour une frugalité heureuse et créative » en 2018.

Axelle Acchiardo, architecte.



Diplômée en architecture à l'ENSA Paris-Val de Seine en 2004, puis en conduite de

projets paysagers au CIPJP en 2006, Axelle Acchiardo travaille plusieurs années pour l'AIA à Paris, puis chez CR Architecture en tant que chef de projet. Elle fonde l'agence LA Architectures avec Linda Gilardone en 2009.

Christophe AUBERTIN, architecte.



studiolada

Diplômé de l'ENSA de Nancy en octobre 2006, Christophe Aubertin est co-fondateur en

2009 de l'agence Studiolada architectes, lauréate des "Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes" en 2014.

Aymeric BEMER, ingénieur qualité



environnementale du bâtiment. Aymeric Bemer est ingénieur spécialisé en énergie et environnement pour l'agence d'architecture Patriarche.

Il enseigne à l'ENSA de Strasbourg.

Amélie FONTAINE, architecte.



AAF

Diplômée en architecture à l'ENSAP de Lille et en urbanisme à l'ENSA de Paris

Belleville, Amélie Fontaine fonde l'Atelier Amélie Fontaine en 2011. En 2016, elle est lauréate des "Albums des Jeunes Architectes et Paysagistes". Elle enseigne à l'ENSAP de Lille.

Olivier GAUJARD, ingénieur Bois.



GTS
Gaujard technologie Scop

Olivier Gaujard a d'abord exercé le métier de menuisier ébéniste, puis de charpentier.

Il fonde en 1997, le bureau d'études Gaujard Technologie, spécialisé dans la construction bois et des isolants biosourcés, puis en 2009 Gaujard technologie SCOP. Il est par ailleurs président depuis 2018 de l'interprofession Fibois Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Anne-Sophie GOUYEN, journaliste.



SEQUENCES BOIS

Diplômée de l'ENSA de Montpellier, Anne-Sophie

Gouyen est rédactrice en chef de la revue Séquences Bois depuis 2022.

Paul De RAMBURES, charpentier-



de Rambures & Paris
Charpentier - Constructeur
Généraliste - Spécialiste Bois

constructeur et fondateur de la société Société De Rambures et Paris.

LA TABLE RONDE DU 18 JANVIER 2024

La table ronde a été l'occasion d'aborder les enjeux portés par la thématique du concours afin de nourrir les réflexions des étudiants et de répondre à leurs questionnements.

Animée par **Anne-Sophie GOUYEN**, journaliste, rédactrice en chef de Séquences bois, les échanges se sont tenus en présence des membres du jury :

- **Dominique GAUZIN-MÜLLER**
- **Axelle ACCHIARDO**
- **Christophe AUBERTIN**
- **Aymeric BEMER**
- **Amélie FONTAINE**
- **Paul De RAMBURES**
- **Ildut LESTEVEN.**

La table ronde s'est tenue à l'ENSA Paris-Val de Seine le 18 janvier 2024, elle est disponible en visionnage sur la chaîne youtube de l'ENSAPVS

[TABLE RONDE Concours Archi'Bois 2024](#)



LES 10 PROJETS FINALISTES 2024



Coranne BACQUEY, Eva GARCIA, Charlotte MILLET, Jeanne SCHAEFFER, « L'éclisse », ENSAP Bordeaux



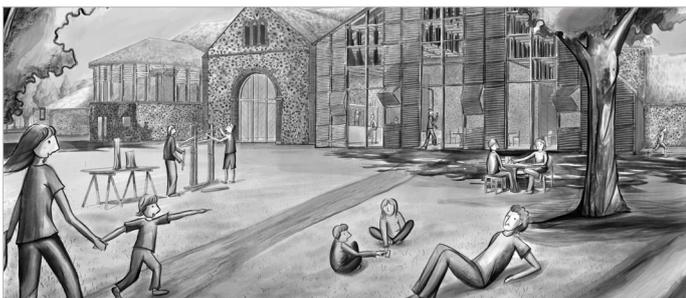
Louis LALLIER, Simui HUO-WU-MAÏ, « Nout'Ilet », ENSAM La Réunion



Flore BECK, Nils BONIFAY, « Rêve Brûlé, Espaces Réveillés », ENSA Paris-Val de Seine



Simon LESQUELEN, Clémence LEBAS, « Le nouveau port Darblay », ENSA Paris-Val de Seine



Théodore OLARU, Ambroise SALLES, Louane MANNEUX, Victor BAIZE-ROCH, « Les ateliers des hirondelles », ENSA Versailles



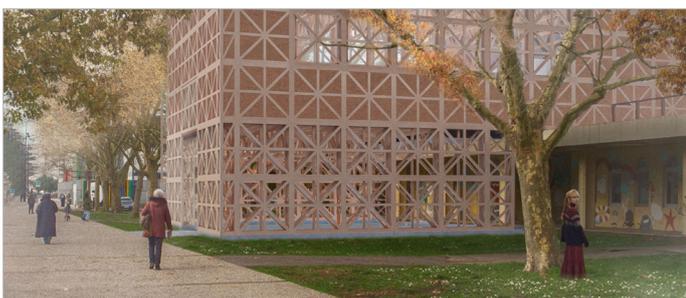
Emmanuel SEPULCHRE, Thimothée DUCOULOMBIER, « Le refuge pour réconcilier l'homme, la nature et le paysage », ENSAPVS



Léo CHANFRAY, Léo GRIMONET, « La Châtaigneraie », ENSA Paris-Val de Seine



Hugo CARROS, « Plurilab », ENSA Nantes



Léo GREBOT, Mathier MAUPAS, Titouan SORBIER, Jérémy VERGNE, « R.assembler », ENSAP Bordeaux



Lucien MAGNE, Ornella KERRELS, « Barrage de Malpasset : Transformation d'une ruine moderne », ENSA Paris-La Villette et ENSA Montpellier

CALENDRIER ARCHI'BOIS 2024 ET FINALE

Ouverture candidatures :
6 novembre 2023

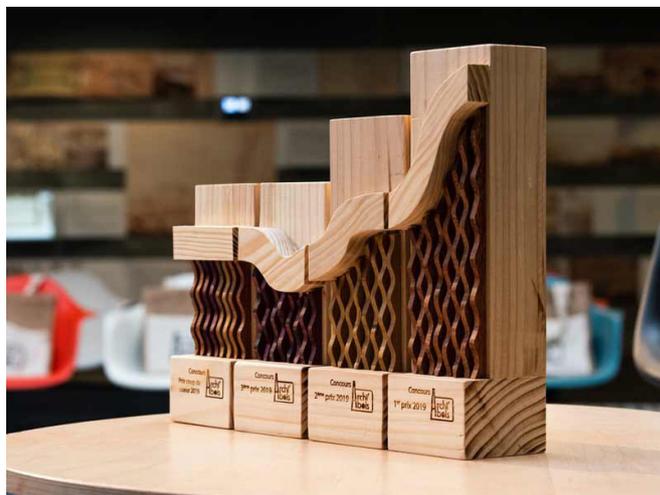
**Table ronde et exposition
des finalistes Archi'bois 2021 :**
18 janvier 2024

Clôture des candidatures :
3 mars 2024

**Examen des projets par le jury
et présélection des finalistes :**
27 mars 2024

Communication des 10 projets finalistes :
28 mars 2024

Finale et soirée de remise des prix :
24 avril 2024 à la Maison de l'architecture
Île-de-France



PLUS D'INFORMATIONS

www.concours-archibois.com

CONTACTS ORGANISATION DU CONCOURS

ENSA Paris-Val de Seine

Karine Hardy

karine.hardy@paris-valdeseine.archi.fr

01 72 69 63 83

3/15 quai Panhard et Levassor

75013 Paris

Fonds Archimbaud

pour l'Homme et la Forêt

Anne-Sophie Lebel

aslebel@fonds-archimbaud.org

06 47 85 49 07

7 chemin de Dare

79170 Secondigné-sur-Belle